

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le 11/04/2022

ID : 083-218301042-20220407-22_03_16-DE



NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

COMMUNE DE RIAN

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE : L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2021 du budget principal de la commune et de ses budgets annexes.

En 2021, la Commune de Rians dispose de 3 budgets :

- Le Budget Principal
- Le Budget Annexe d'Assainissement
- Le Budget Annexe Eau

Compte Administratif 2021 – Budget Principal de

Le Compte Administratif 2021 s'établit comme suit :

I. Vue d'ensemble

Section de fonctionnement :

Dépenses :	3 603 518,39 €
Recettes :	4 764 196,37 €
Excédent :	1 160 677,98 €
<i>Pour information report en section de fonctionnement 2020 (R002) :</i>	<i>202 365,93 €</i>
<i>Résultat de clôture :</i>	<i>1 363 043,91 €</i>

Section d'investissement

Dépenses :	600 564,74 €
Recettes :	1 086 416,67 €
Excédent :	485 851,93 €
<i>Pour information report en section d'investissement 2020 (D001) :</i>	<i>- 247 876,71 €</i>
<i>Résultat de clôture (excédent) :</i>	<i>237 975,22 €</i>

Restes à réaliser investissement 2021 reportés en 2022 :

Dépenses :	203 857,14 €
Recettes :	648 009,63 €
Solde restes à réaliser :	+ 444 152,49 €
Résultat de clôture avec RAR (excédent) :	+ 682 127,71 €

II. Détail du compte administratif

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. DEPENSES

Chapitre	Prévu	Réalisé	% réalisation
011-Charges à caractère général	1 055 500,00 €	786 783,69 €	75%
012-Charges de personnel et frais assimilés	2 400 000,00 €	2 299 463,95 €	96%
022-Dépenses imprévues (fonctionnement)	200 000,00 €	- €	0%
023-Virement à la section d'investissement	163 849,00 €	- €	0%
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	224 051,00 €	207 703,15 €	93%
65-Autres charges de gestion courante	404 270,00 €	299 325,86 €	74%
66-Charges financières	6 866,00 €	6 865,12 €	100%
67-Charges exceptionnelles	13 000,00 €	3 376,62 €	26%
Total	4 467 536,00 €	3 603 518,39 €	81%

Les dépenses réelles de fonctionnement

BP : 3 879 636,00 € (NC 387 900,00 € dépenses d'ordre)
 CA : 3 395 815,24 €
 Réalisation : 88%

Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 9% par rapport aux dépenses de 2020 :
 - 315 461,69 €.

Chapitre	2020	2021	% évolution
011-Charges à caractère général	999 765,99 €	786 783,69 €	-21%
012-Charges de personnel et frais assimilés	2 336 285,14 €	2 299 463,95 €	-2%
65-Autres charges de gestion courante	340 937,08 €	299 325,86 €	-12%
66-Charges financières	10 062,60 €	6 865,12 €	-32%
67-Charges exceptionnelles	24 226,12 €	3 376,62 €	-86%
Total	3 711 276,93 €	3 395 815,24 €	-9%

Structure des dépenses réelles de fonctionnement :

a) Charges à caractère général (chapitre 011) : 23,2% des dépenses réelles de fonctionnement.

- Prévisions budget 2021 : 1 055 500,00 €
- Réalisé CA 2021 : 786 783,69 €
- Taux de réalisation : 75 %

Les charges à caractère général ont été maîtrisées.

Globalement, les variations entre le CA 2020 (999,7 K€) et le CA 2021 sont majoritairement liées à la crise sanitaire de la COVID-19 et s'expliquent de la façon suivante :

- ↳ Les frais de contentieux (c/6227) ont logiquement baissé car en 2020, il avait fallu régler la perte du procès en 1^{ère} instance qui opposait la commune à la société de location des photocopieurs (-84 K€ env.)
- ↳ le prix du fioul (c/60621) était légèrement en baisse en début d'année et une livraison de fin 2021 est passée sur 2022 (-15,8 K€)
- ↳ Moins de besoins en produits COVID et la mise en place d'un planning pour l'optimisation des commandes de produits d'entretien ont permis la baisse de fournitures liées à ce compte (60631) : -19,6 K€,
- ↳ Le CLSH et l'école n'ont pas loué de climatiseurs en 2021 (c/6135) car ils ont été achetés : -8,5 K€,
- ↳ L'électricité a été en baisse avec des changements ou suppression de certains compteurs ainsi qu'une renégociation des contrats tarifs jaunes (> 36 kVA), malheureusement pour la seule année 2021 : -18 K€,

↳ Les festivités n'ont pas eu lieu en intégralité. La non-dépense a porté sur plusieurs comptes de manière transversale.

b) Dépenses de personnel (chapitre 012) : 67,7% des dépenses réelles de fonctionnement

➤ Prévisions budget 2021 :	2 400 000,00 €
➤ Réalisé CA 2021 :	2 299 463,95 €
➤ Taux de réalisation :	96 %

Les dépenses de personnel qui demeurent le premier poste de charges de fonctionnement enregistrent une baisse de 1,6 % en comparaison à 2020 due :

↳ Les baisses :

- Le personnel titulaire : 5 départs (3 à la retraite et 2 en disponibilité) pour un seul remplacement (l'agent remplacé étant le garde champêtre par un agent de PM) : -69 K€ environ (y compris cotisations patronales),
- Le renouvellement du contrat, pour 4 années, de couverture du risque statutaire : -38 K€

↳ La principale hausse :

- Le personnel non-titulaire : recrutement de 2 maîtres-nageurs sauveteurs et d'un surveillant de baignade pour la saison, 2 agents contractuels pour le fonctionnement de la piscine (entrées, sanitaires...), divers contrats « au fil de l'eau » pour les remplacements des contrats aidés arrivant à échéance ainsi que les agents en disponibilité : +68 K€

Les charges de personnel sont atténuées par les remboursements inscrits au chapitre 013 des recettes de fonctionnement et dont le montant s'élève à 80 292,73 €.

En tenant compte de ces remboursements, les dépenses de personnel s'élèvent à 2 219 171,22 € et représentent 65,4% des dépenses réelles de fonctionnement.

c) Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 8,8% des dépenses réelles de fonctionnement

➤ Prévisions budget 2021 :	404 270,00 €
➤ Réalisé CA 2021 :	299 325,86 €
➤ Taux de réalisation :	74 %

La variation entre le CA 2020 (340,9 K€) et le CA 2021 s'explique par une participation plus faible versée au SymilecVar, ainsi que le non-versement de la participation à la Ligue de l'enseignement (report à prévoir sur 2022).

d) Les charges financières (chapitre 66) : 0,2% des dépenses réelles de fonctionnement

Les réalisations des intérêts de la dette d'un montant de 6 865,12 € s'établissent conformément aux prévisions. La diminution des charges financières est structurelle en raison du désendettement annuel de la commune.

e) Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : 0,1% des dépenses réelles de fonctionnement

Ces charges correspondent essentiellement au paiement d'un dédommagement suite à l'annulation d'une commande (Lumiplan) ainsi qu'à l'annulation de titres sur exercices antérieurs (SymielecVar).

Les dépenses d'ordre de fonctionnement

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement n'engendrent aucun décaissement. Il s'agit d'écritures comptables de section à section ayant leurs contreparties en recettes d'ordre de la section d'investissement.

Elles correspondent à :

- Amortissement des immobilisations

Réalisations : 207 703,15 €

2. RECETTES

Chapitre	Prévu	Réalisé	% réalisation
013-Atténuations de charges	45 670,00 €	80 292,73 €	176%
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	91 707,95 €	115%
70-Produits des services, du domaine et ventes divers	290 400,07 €	410 125,62 €	141%
73-Impôts et taxes	2 532 000,00 €	2 697 718,47 €	107%
74-Dotations, subventions et participations	1 112 100,00 €	1 264 570,34 €	114%
75-Autres produits de gestion courante	205 000,00 €	212 480,56 €	104%
77-Produits exceptionnels		7 300,70 €	
Total	4 265 170,07 €	4 764 196,37 €	112%

Les recettes réelles de fonctionnement

BP : 4 185 170,07 €
 CA : 4 672 488,42 €
 Réalisation : 116%

Evolution à la hausse de 370 497,71 € par rapport au CA 2020.

Chapitre	2020	2021	% évolution
013-Atténuations de charges	97 885,90 €	80 292,73 €	-18%
70-Produits des services, du domaine et ventes divers	252 752,90 €	410 125,62 €	62%
73-Impôts et taxes	2 543 471,10 €	2 697 718,47 €	6%
74-Dotations, subventions et participations	1 147 692,12 €	1 264 570,34 €	10%
75-Autres produits de gestion courante	257 488,69 €	212 480,56 €	-17%
77-Produits exceptionnels	2 700,00 €	7 300,70 €	170%
Total	4 301 990,71 €	4 672 488,42 €	9%

Structure des recettes réelles de fonctionnement :

a) Atténuation de charges (chapitre 013) : 1,7% des recettes réelles de fonctionnement

Baisse structurelle liée à la fin des remboursements de certains dossiers maladie.

b) Produits des services (chapitre 70) : 8,8% des recettes réelles de fonctionnement

- Prévisions budget 2021 : 290 400,07 €
- Réalisé CA 2021 : 410 125,62 €
- Taux de réalisation : 141 %

Les principales augmentations sont liées à la vente de caveaux et concessions (+ 40 k€ env.), les frais de cantines payés par les familles (+35 k€) et le reversement par l'Etat d'une astreinte d'urbanisme (+ 68 k€).

c) Impôts et taxes (chapitre 73) : 57,7% des recettes réelles de fonctionnement

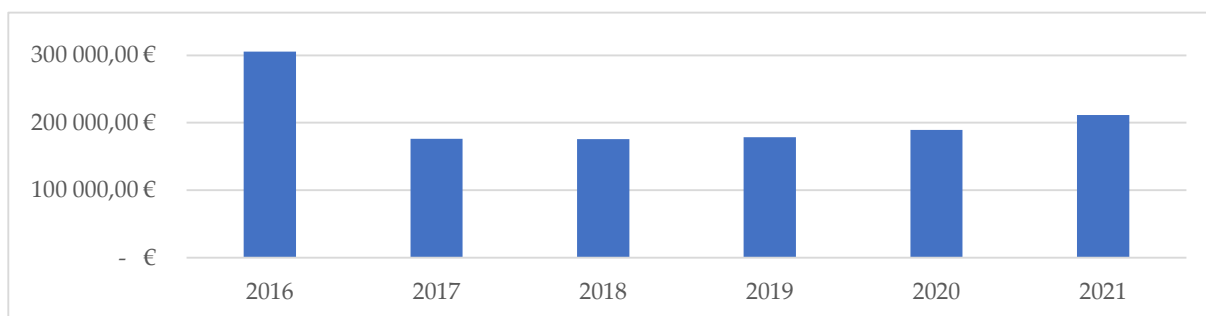
- Prévisions budget 2021 : 2 532 000,00 €
- Réalisé CA 2021 : 2 697 718,47 €
- Taux de réalisation : 107 %

Article	Désignation	2020	2021	% évolution
73111	Impôts directs locaux	1 968 601,00 €	2 096 206,00 €	6%
73211	Attribution de compensation	189 560,26 €	211 485,52 €	12%
73223	Fonds de péréquation / ress. intercommunales	65 829,00 €	68 943,00 €	5%
7328	Autres fiscalités reversées	- €	22 151,63 €	
7336	Droits de place	2 758,59 €	- €	-100%
7351	Taxe consommation finale d'électricité	134 337,63 €	113 381,95 €	-16%
7381	Taxe additionnelle des droits de mutation	182 384,62 €	185 550,37 €	2%
	Total	2 543 471,10 €	2 697 718,47 €	6%

Aucun droit de place perçu en 2021, du fait de la prolongation de la gratuité liée à la crise sanitaire ainsi que l'absence de festivités.

L'attribution de compensation versée par la CCPV est en augmentation depuis 2019 (après une baisse constante entre 2015 et 2018) en raison de l'actualisation des montants versés suite à la dernière commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) en 2020. En 2020, une partie du montant avait été versée par erreur à une commune voisine et régularisée cette année (c/7328 : 22,1 K€). Le montant attendu chaque année devrait s'établir autour des 210 K€, déduction faite des frais du Service Mutualisé d'Urbanisme (SMU).

Article	Désignation	2016	2017	2018	2019	2020	2021
73211	Attribution de compensation	305 527,00 €	176 442,00 €	175 798,00 €	178 488,77 €	189 560,26 €	211 485,52 €



d) Dotations, subventions et participations (chapitre 74) : 27,1 % des recettes réelles de fonctionnement

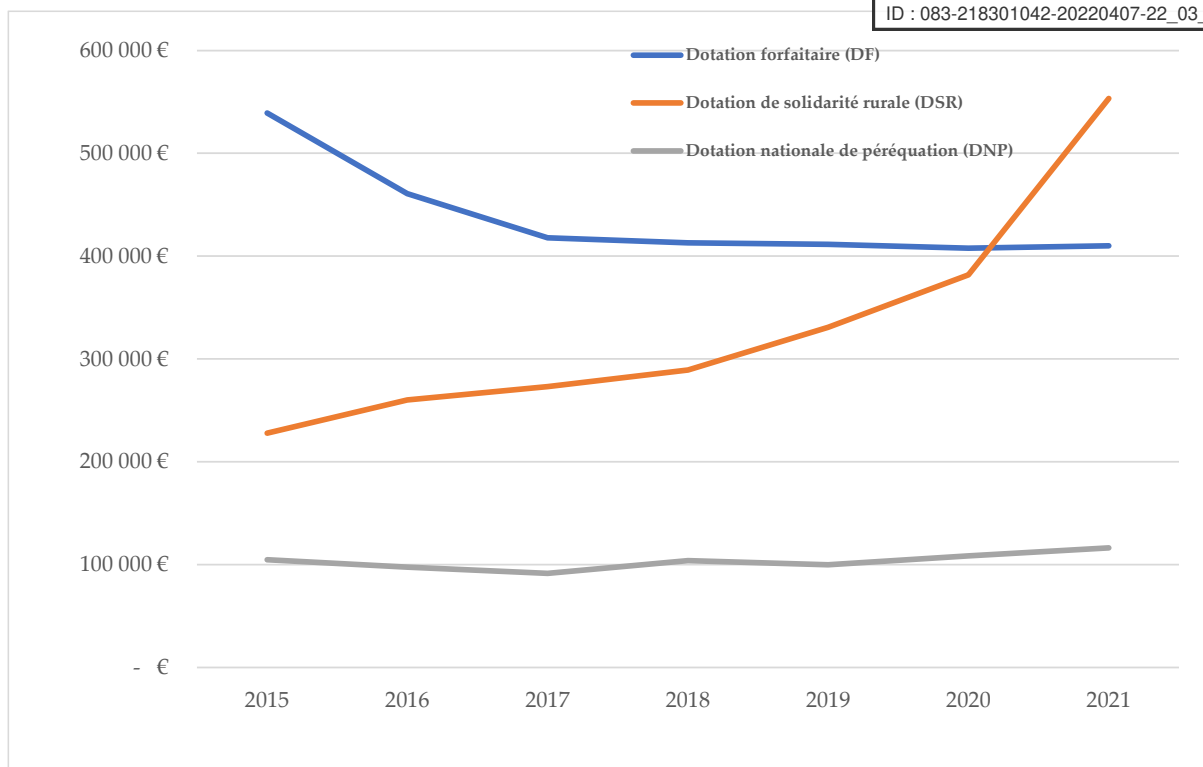
- Prévisions budget 2021 : 1 112 100,00 €
- Réalisé CA 2021 : 1 264 570,34 €
- Taux de réalisation : 114 %

Les recettes de ce chapitre augmentent significativement de 14 % par rapport à 2020.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est constituée de trois composantes :

- La dotation forfaitaire (DF) dont le montant est en diminution depuis 2015 mais qui semble se stabiliser autour des 410 K€,
- La dotation de solidarité rurale (DSR), à l'inverse, est en constante augmentation depuis 2015. Cette dernière a subi une hausse très significative en 2021 (+ 170 K€) en raison de l'apparition d'une nouvelle composante : la DSR « Cible » en raison de la reconnaissance par l'Etat, de la « fragilité » de la commune, à partir d'un classement faisant intervenir le revenu des habitants et le potentiel financier par habitant.
- La dotation nationale de péréquation (DNP) dont le montant fluctue soit à la hausse, soit à la baisse, d'une année sur l'autre s'établit, quant à elle, autour des 110 K€

Article	Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Ecart 2015/2021
7411	Dotation forfaitaire (DF)	539 205 €	460 657 €	417 970 €	413 013 €	411 531 €	407 665 €	410 158 €	-23,9%
74121	Dotation de solidarité rurale (DSR)	227 803 €	260 280 €	273 049 €	289 258 €	330 867 €	381 886 €	553 260 €	142,9%
74127	Dotation nationale de péréquation (DNP)	104 716 €	97 665 €	91 520 €	103 895 €	100 043 €	108 524 €	116 440 €	11,2%
	Total	871 724 €	818 602 €	782 539 €	806 166 €	842 441 €	898 075 €	1 079 858 €	23,9%
	Ecart n/n-1		-6,1%	-4,4%	3,0%	4,5%	6,6%	20,2%	



Les autres postes sont :

- Participation Etat (contrats civiques) : 100 €
- Participation Département (subvention pour l'achat tenues CCFF) : 917,22 €
- Participation autres communes (frais de fonctionnement classe ULIS) : 4 800,00 €
- Participation CAF et MSA (périscolaires, extra scolaires, CEJ) : 97 973,12 €
- Compensations de l'Etat (TF) : 72 342 €
- Dotation pour titres sécurisés : 8 580 €

e) Autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 4,5 % des recettes réelles de fonctionnement

- Les revenus des immeubles correspondant essentiellement aux loyers des différents parcs :
 - Les éoliennes : 102 K€
 - Le photovoltaïque (Cuer Vieil) : 58 K€
 - Les mesures compensatoires par rapport au parc photovoltaïque sur Artigues (+35k€)

Le reste des recettes étant les loyers versés par la MAM et le médecin occupant le logement de la piscine.

f) Atténuation des charges (chapitre 013) : 1,7 % des recettes réelles de fonctionnement

➤ Prévisions budget 2021 :	45 670,00 €
➤ Réalisé CA 2021 :	80 292,73 €
➤ Taux de réalisation :	176 %

- Les versements de l'Etat pour les contrats aidés :	4,9 K€
- Les indemnités journalières sur congés longue maladie, longue durée :	58,1 K€
- Remboursement des décharges syndicales reliquat 2020) :	5 9 K€
- Compensation Supplément Familial :	11,2 K€

g) Les produits exceptionnels (chapitre 77) : 0,2 % des recettes réelles de fonctionnement

Ce chapitre prend en compte les produits de cession d'immobilisations dans le cas de ventes, le remboursement de trop-versés et le versement d'une indemnité suite à un jugement favorable à la commune.

Les recettes d'ordre de fonctionnement

Le chapitre comptabilise un montant de 91 707,95 € qui trouve sa contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement au chapitre 040.

- Les travaux en régie :	64 801,70€
- Moins-value vente véhicule (B110) :	26 906,25 €

B. SECTION INVESTISSEMENT

1. DEPENSES

Le volume des dépenses réelles d'investissement s'élève à 508 856,79 € (sans restes à réaliser) et à 712 713,93 € avec les RAR.

- Remboursement du capital de la dette : 82 781,43 €
- Dépenses d'équipement (chapitre 20, 21, 23) : 426 075,36 €

Pour rappel : solde d'exécution déficitaire de l'année dernière (D001) : 247 876,71 €

Les dépenses d'équipement : 83,7 % des dépenses réelles d'investissement

Principales opérations d'investissement :

► Travaux

- Voirie / réseaux :
 - o Réfection voirie Jules Ferry (116,3 K€)
 - o Réfection voiries diverses (20,6 K€)
 - o Création de ralentisseurs – chemins divers (13,5 K €)
- Réseaux électriques : travaux et matériels divers SYMIELECVAR, ENEDIS (12,5 K€)
- Démolition ancien camping : 9,8 K€
- Installation poste de lecture caméras gendarmerie (à finaliser sur 2022) : 31,8 K€
- Travaux et équipements pour le parc Saint-Sébastien (22,9 K€)
- Isolations combles divers bâtiments (6,0 K€)
- AMO travaux pluvial Valavès (reliquat 2020) : 6,9 K€

► Acquisition

- Frais d'actes pour des acquisitions foncières (biens vacants) : 9,2 K€
- Acquisition extincteurs (2,5 K€)
- Serveur informatique pour mairie (9 K€)
- Matériel informatique pour groupe scolaire (développement du numérique) : 43,8 K€
- Divers mobiliers pour écoles (7,6 K€)
- Divers acquisitions (21,2 K€)

► Etudes

- Études d'AMO concernant la rénovation du groupe scolaire Léopold CARPE (25,3 K€),
- Etude pour la modification du PLU (3,1 K€).

Les restes à réaliser 2021

Chapitre	Compte	DESIGNATION OPERATION	DEPENSES
20	202	Modification PLU	16 260,00
	2031	Diagnostic technique Chapelle St-Enfant	9 348,00
		Etude de faisabilité bois-énergie – rénovation GS	6 069,93
		AMO rénovation GS	38 796,00
21	2111	Acquisition parcelles	4 661,48
		Procédure acquisition BVSM	1 344,00
	2135	Aménagement 1 ^{er} étage ST	13 696,19
		Installation poste lecture gendarmerie	7 944,84
		Réfection toiture 38, rue de la République	19 001,40
		Gouttières façade PM	274,34
		Préparation façade PM	5 855,00
		Echafaudage façade PM	1 054,19
		Peinture façade PM	3 097,93
	2152	Installation divers jeux – Parc St-Sébastien	23 796,00
		Réfection chemin – Parc St-Sébastien	7 419,52
		Acquisition babyfoot – Parc St-Sébastien	2 850,00
		Réfection portail – Parc St-Sébastien	396,00
		Garde-corps escalier – Parc St-Sébastien	1 224,00
		Portillon accès – Parc St-Sébastien	984,00
		Réfection chemin Mont Major	7 630,62
		Démolition abri et création parking – rue du Lavoisier Neuf	22 098,00
		Marquage horizontal – village	5 115,42
	21533	Réparation fibre optique suite à dégradation	2 273,28
	2183	Matériel informatique pour GS	228,00
	2184	Etagères archives – Mairie	878,40
2184	Matériel EPS - Maternelle	793,90	
2188	Kits mains-libres – véhicules PM	766,80	
TOTAL RAR 2021			203 857,14

Les travaux en régie : recettes d'ordre

Les travaux en régie concernent tous les travaux réalisés par les services techniques qui viennent accroître le patrimoine de la commune.

Les travaux en régie correspondent à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même. Ces travaux sont réalisés par son personnel avec des matériaux qu'elle achète. Ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges de personnel.

Les dépenses liées aux travaux en régie ne sont pas des dépenses d'investissement. On les retrouve dans les écritures d'ordre en recettes de la section de fonctionnement et en dépenses d'ordre de la section d'investissement.

BATIMENT	NATURE TRAVAUX	MONTANT GLOBAL	MONTANT FOURNITURES	FRAIS PERSONNEL
Piscine	Rénovation locaux	12 339,65 €	1 858,85 €	10 480,80 €
Stade	Rénovation locaux	1 553,29 €	160,04 €	1 393,25 €
Cimetière	Création box de tris	4 955,44 €	878,24 €	4 077,20 €
Appartement Maternelle	Isolation	2 634,31 €	247,78 €	2 386,53 €
Nouveau PIJ	Aménagement locaux	4 784,70 €	1 072,32 €	3 712,38 €
Ancienne trésorerie	Aménagement locaux	3 240,12 €	1 201,52 €	2 038,60 €
Ecole primaire	Divers aménagements	2 888,23 €	766,87 €	2 121,36 €
Police Municipale	Rénovation locaux	720,64 €	163,34 €	557,30 €
Accès déchetterie	Aménagement pour pose compteur	767,50 €	210,20 €	557,30 €
Aire de jeux - Parc St-Sébastien	Aménagements extérieurs	17 838,66 €	1 827,15 €	16 011,51 €
Autre bâtiments publics		51 722,54 €	8 386,31 €	43 336,23 €
Village	Création mur	871,52 €	35,57 €	835,95 €
Village	Pose panneaux communication	1 133,96 €	19,36 €	1 114,60 €
Village	Installation mobiliers urbains	1 671,90 €	- €	1 671,90 €
Village	Terrassement PAV	628,75 €	70,79 €	557,96 €
Village	Installation DAE	1 060,68 €	- €	1 060,68 €
Fontaine Village	Création circuits fermés	4 959,88 €	1 777,84 €	3 182,04 €
Bordas	Rénovation peinture porche	1 716,40 €	600,48 €	1 115,92 €
Accès déchetterie	Pose compteur	1 036,07 €	200,12 €	835,95 €
Installation de Voirie		13 079,16 €	2 704,16 €	10 375,00 €
		64 801,70 €	11 090,47 €	53 711,23 €

Les travaux en régie 2021 ont sensiblement évolué depuis 2014.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
35 697 €	19 202 €	27 144 €	24 456 €	58 518 €	40 999 €	40 444 €	64 802 €
- 57%	- 46%	+ 41%	-10%	+ 39%	- 30%	- 1%	+ 60%

2. RECETTES

Le volume des recettes réelles d'investissement s'élève à 878 713,52 € (sans Restes A Réaliser) et à 1 526 723,15 € avec les RAR

a) Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves : 62,4 % des recettes réelles d'investissement

➤ Prévisions budget 2021 :	799 825,75 €
➤ Réalisé CA 2021 :	548 725,09 €
➤ Taux de réalisation :	69 %
✓ Taxe d'aménagement :	48 725,09 €
✓ L'affectation résultat de fonctionnement 2020 (c/1068) :	500 000,00 €

b) Chapitre 13 : Subvention d'investissement : 37,6 % des recettes réelles d'investissement

Subventions versées après réalisation des travaux ou études : 329 988,43 €

- Communauté de communes Provence Verdon :
 - Fonds de concours (2019-2020) : 127 784,29 €

- Conseil Départemental :
 - Travaux de voirie (intempéries 2019 – CATNAT) 45 806,00 €
 - Création garde-corps piscine : 8 752,00 €
 - Travaux de création d'un pluviel - Valavès : 26 405,86 €
 - Amendes de police 54 000,00 €

- Conseil Régional Sud PACA :
 - Travaux de voirie (intempéries 2019 – CATNAT) : 45 806,00 €
 - Acquisition matériel électoral (double élection 2020) : 1 026,30 €

- Etat :
 - Réfection toitures divers bâtiments (DSIL – avance) : 2 554,94 €
 - Rénovation éclairage public (DSIL – avance) : 1 411,31 €
 - Rénovation vitraux église (DSIL – avance) : 1 922,25 €
 - Rénovation GS Léopold Carpe (DSIL – avance) : 14 519,48 €



Les restes à réaliser 2021

Organisme	Objet	Montant
Etat	FCTVA 2020	100 000,00 €
	Acquisition matériel informatique - GS	31 150,00 €
	Dotation solidarité inondation 2019	18 900,00 €
	DETR 2019 – études préalables pôle éducatif	20 000,00 €
	DSIL 2021 – rénovation toitures divers bâtiments	48 543,76 €
	DSIL 2021 – rénovation éclairage public	28 226,25 €
	DSIL 2021 – rénovation vitraux église	36 522,75 €
	DSIL 2021 – rénovation GS Léopold Carpe	275 870,12 €
Région Sud-PACA	Etudes préalables – pôle éducatif	21 100,00 €
Conseil Départemental	Poste lecture vidéoprotection gendarmerie	16 552,00 €
	Travaux voirie 2019 (solde)	13 509,75 €
SIMIELECVAR	Travaux rénovation éclairage public	37 635,00 €
TOTAL RAR 2021		648 009,63 €

Compte Administratif 2021 – Budget EAU

Le Compte Administratif 2021 s'établit comme suit :

I. Vue d'ensemble

Section d'exploitation :

Dépenses :	166 661,86 €
Recettes :	192 850,58 €
Solde :	26 188,72 €
<i>Pour information report en section d'exploitation 2020 (D002) :</i>	<i>- 32 467,50 €</i>
<i>Résultat de clôture :</i>	<i>- 6 278,78 €</i>

Section d'investissement :

Dépenses :	85 645,27 €
Recettes :	18 020,36 €
Solde :	- 67 624,91 €
<i>Pour information report en section d'investissement 2020 (D001) :</i>	<i>- 74 359,13 €</i>
<i>Résultat de clôture (déficit) :</i>	<i>- 141 984,04 €</i>

Restes à réaliser investissement 2021 reportés en 2022 :

Dépenses :	8 035,20 €
Recettes :	88 192,39 €
Solde restes à réaliser :	80 157,19 €
Résultat de clôture avec RAR (déficit) :	- 61 826,85 €

II. Détail du compte administratif

A. SECTION D'EXPLOITATION

1. Les dépenses

a. Les dépenses réelles : 148 641,50 €

- Chapitre 011 : Mission d'assistance pour suivi et contrôle du nouveau contrat de délégation de service public de l'eau potable (Gétudes et SPL ID 83) : 6 6300,00 € ainsi qu'une redevance due à l'INERIS : 80,50 €
- Chapitre 65 : la participation au SIANOV d'un montant de 105 931,00 €, plus un reliquat de 2020 de 36 000,00 €, soit 141 931,00 € sur l'exercice.

b. Les dépenses d'ordre : 18 020,36 €

- Chapitre 042-6811 : les écritures d'amortissement avec contrepartie en recettes d'ordre d'investissement

c. Déficit d'exploitation reporté (D002)

- Le déficit de 2020 reporté au BP 2021, s'est élevé à 32 467,50 €.

2. Les recettes

a. Les recettes réelles : 190 919,94 €

- Chapitre 70 : le versement des surtaxes d'eau par le délégataire Aqualter pour 182 272,71 €.
- Chapitre 74 : Le remboursement par les autres communes membres du groupement de l'avance de frais effectuée par la commune : 8 647,23 € (dont 4,272,48 € non perçu en 2020).

b. Les recettes d'ordre : 1 930,64 €

- Chapitre 042-777 : les écritures d'amortissement des subventions avec contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement.

A. SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses

a. Les dépenses réelles :

- La dépense d'équipement d'un montant total de 83 714,63 € (chapitres 21) concerne les travaux de réfection du réseau d'eau potable de la rue Jules ferry.

Les restes à réaliser 2021

DESIGNATION OPERATION	DEPENSES
Extension réseau AEP (2019)	8 035,20 €

b. Les dépenses d'ordre

- Chapitre 040 : amortissement des subventions : 1 930,64 €

c. Solde d'investissement reporté (D001)

- Le déficit de 2020 reporté au BP 2021, s'est élevé à 74 359,13 €.

2. Les recettes

a. Les recettes réelles :

Les restes à réaliser 2021

DESIGNATION SUBVENTION	RECETTES
Solde DETR 2018 Renouvellement canalisation	40 890,00 €
Solde Agence de l'eau – convention 2016 – renouvellement canalisations	25 114,39 €
Agence de l'eau – convention 2018 – renouvellement canalisations	22 188,00 €
TOTAL RAR 2021	88 192,39 €

b. Les recettes d'ordre d'investissement

- Chapitre 040 : écritures d'amortissement qui s'élèvent à 18 020,36 €

Compte Administratif 2021 – Budget ASSAINISSEMENT

Le Compte Administratif 2021 s'établit comme suit :

I. Vue d'ensemble

Section d'exploitation :

Dépenses :	276 702,46 €
Recettes :	174 274,13 €
Solde :	- 102 428,33 €
<i>Pour information report en section d'exploitation 2020 (D002) :</i>	<i>- 33 859,64 €</i>
<i>Résultat de clôture :</i>	<i>- 136 287,97 €</i>

Section d'investissement

Dépenses :	178 909,61 €
Recettes :	38 701,96 €
Solde :	- 140 207,65 €
<i>Pour information report en section d'investissement 2020 (R001) :</i>	<i>369 510,42 €</i>
<i>Résultat de clôture :</i>	<i>229 302,77 €</i>

Restes à réaliser investissement 2021 reportés en 2022 :

Dépenses :	89 468,01 €
Recettes :	45 063,00 €
Solde restes à réaliser :	- 44 405,01 €
Résultat de clôture avec RAR (excédent) :	184 897,76 €

II. Détail du compte administratif

A. SECTION D'EXPLOITATION

1. Les dépenses

a. Les dépenses réelles : 238 000,50 €

- Chapitre 011 : Mission d'assistance pour suivi et contrôle du nouveau contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif (Gétudes et SPL ID 83) : 7 0200,00 € ainsi que diverses prestations (passage caméra, redevance INERIS) : 80,50 € : 2 100,50 €
- Chapitre 65 : la participation au SIANOV d'un montant de 49 756,00 €.
- Chapitre 67 : L'annulation du titre de recette de 2018 correspondant à la cession de la centrifugeuse au profit de la CCPV : 179 124,00 €.

b. Les dépenses d'ordre : 38 701,96 €

- Chapitre 042 : écritures d'amortissement avec contrepartie en recettes d'ordre d'investissement

c. Déficit d'exploitation reporté (D002)

- Le déficit de 2020 reporté au BP 2021, s'est élevé à 33 859,64 €.

2. Les recettes

a. Les recettes réelles : 157 035,13 €

- Chapitre 70 : le versement des surtaxes d'eau par le délégataire Aqualter pour 142 387,90 € et les recettes des branchements au réseau à 6 000 € (3 branchements).
- Chapitre 74 : Le remboursement par les autres communes membres du groupement de l'avance de frais effectuée par la commune : 8 647,23 € (dont 4,272,48 € non perçu en 2020).

b. Les recettes d'ordre : 17 239,00 €

- Chapitre 042 : écritures d'amortissement des subventions avec contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses

a. Les dépenses réelles : 161 670,61 €

- Chapitre 20 : Les études (y compris démarrage maîtrise d'œuvre) pour la construction de la nouvelle station d'épuration ainsi que la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'élimination des eaux claires parasites : 65 174,34 €. Les frais d'insertion pour les appels d'offres se sont élevés à 1 134,00 €.
- Chapitre 21 : la dépense d'équipement d'un montant total de 95 362,27 € concerne les travaux de réfection du réseau d'eau usée de la rue Jules ferry.

Les restes à réaliser 2021

Chapitre	Compte	DESIGNATION OPERATION	DEPENSES
20	2031	Maîtrise d'œuvre – STEP (titulaire)	25 079,81 €
		Maîtrise d'œuvre – STEP (sous-traitant)	8 080,00 €
		Maîtrise d'œuvre – STEP (sous-traitant)	1 447,50 €
		Maîtrise d'œuvre – STEP (sous-traitant)	4 850,00 €
		AMO – STEP	9 660,00 €
		Etude géotechnique – STEP	28 720,00 €
		Maîtrise d'œuvre – élimination eaux claires parasites	1 415,70 €
		Coordonnateur sécurité – élimination eaux claires parasites	1 560,00 €
21	21562	Modification du déversoir de tête de la station d'épuration	8 655,00 €
TOTAL RAR 2021			89 468,01 €

b. Les dépenses d'ordre : 17 239,00 €

- Chapitre 040 : voir recettes d'ordre de fonctionnement

2. Les recettes

Les restes à réaliser 2021

DESIGNATION SUBVENTION	RECETTES
Agence de l'eau – travaux de réhabilitation suite au schéma directeur 2017	45 063,00 €

a. Les recettes d'ordre : 38 701,96 €

- Chapitre 040 : voir dépenses d'ordre de la section de fonctionnement

b. Solde d'investissement reporté (R001)

- L'excédent de 2020 reporté au BP 2021, s'est élevé à 369 510,42 €.